

ACCOMPAGNEMENT POST VALIDATION

PUBLIC

Candidats à la VAE n'ayant validé que partiellement entre 2005 et 2007 un titre professionnel.

CERTIFICATIONS

Tous titres professionnels

RESUME DE L'ACTION

Le SOP AFPA sollicite les candidats qui ont tenté d'obtenir des titres du ministère dans le département entre 2005 et 2007 sans avoir été validés totalement.

Il étudie les motivations et les recommandations des jurys et propose aux candidats des parcours personnalisés, comprenant des formations complémentaires organisées par les centres de formation spécialisés et la préparation du DSPP, pour obtenir une validation complète.

AVEC QUI ?

DDTEFP - AFPA SOP -
PROMOTRANS - CENTRES
AGRÉÉS.

DURÉE DE L'ACTION

1 an

FINANCEMENT

DDTEFP

LES RÉSULTATS

31 personnes contactées

2 entretiens individuels pour rechercher les formations complémentaires permettant la validation d'un CCP manquant en 2005/2006

26 personnes accueillies après les sessions 2007

OUTILS

Convention

CONTEXTE

Au sein de la commission de recevabilité qui se réunit mensuellement, l'AFPA soulève, dès 2006, la question des candidats qui ne valident que partiellement leurs titres professionnels.

De son côté la DDTEFP, dans le cadre de sa politique du titre, souhaite accroître l'accès à la VAE, dont celui à des certifications complètes.

HISTORIQUE DU MONTAGE ET DE LA MISE EN OEUVRE

INITIATIVE ET DÉROULEMENT

Origine: La DDTEFP, en 2007, propose à l'AFPA de lancer une expérimentation et s'informe auprès d'autres DDTEFP des modalités d'organisation.

Phase 1: Aout 2007; Réalisation d'un état des lieux par l'AFPA et les centres agréés pour avoir la mesure des validations partielles
- L'action est calibrée pour 30 personnes en fonction de la capacité d'intervention de l'AFPA.

Phase 2: Conception de l'action avec l'AFPA - Préparation de la convention sur la base d'un projet de cahier des charges, pour la reprise de contact avec les personnes et pour leur accompagnement selon une programmation type:

- Entretien individuel de 1h30 à 3heures - construction du parcours individualisé et signature d'une charte d'engagement.
- Rendez-vous mensuels sur 12 mois - Mises en relation avec les organismes de formation - aide à la présentation du DSPP.

Phase 3: Novembre 2007; signature de la convention. Sollicitation des candidats partiellement validés par courrier et relances par téléphone.

Conduite d'entretiens individuels (2 heures) plutôt que des informations collectives pour déterminer les formations complémentaires à organiser et à financer.

OU EN EST ON AUJOURD'HUI ?

AFPA

Les personnes reçues avaient déjà trouvé elles-mêmes des formations, complémentaires et s'étaient représentées avec succès à la validation, d'autres ont vu leurs situations évoluer de telle sorte que la certification ne constitue plus un enjeu. Certains salariés ont été accompagnés par leurs employeurs.

Les nouveaux candidats, sont plus motivés et appellent eux-mêmes la référente à l'AFPA qui les orientent vers les accompagnateurs.

CENTRE AGRÉÉ (ADVF)

L'action permet de mieux accompagner les candidats en précisant ce qu'est l'obtention d'un titre, comment ils doivent réaliser ce que sont leurs compétences, et de leur indiquer l'offre de service comprenant la reprise de l'accompagnement en cas de validation partielle.

Ils reprennent contact d'eux-mêmes et sont intégrés à l'APP.

Sessions 2007:

Accompagnement post validation pour 26 personnes.

PERSPECTIVES

Veille sur les échecs partiels, raccourcissement des délais de reprise de l'accompagnement et professionnalisation des jurys pour la motivation des décisions et la valeur d'usage des recommandations.

GRUPE PROJET

Pas de comité de pilotage. Les relations entre les acteurs sont bilatérales au gré du déroulement de l'action dont le suivi est examiné lors des commissions mensuelles de la recevabilité.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

RESSOURCES PRÉEXISTANTES

Relations constantes entre la DDTEFP, l'AFPA et les centres agréés.

Expérience préalable à AMIENS

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LE SERVICE PUBLIC

DDTEFP

Lancement de l'idée -
Sollicitation des centres agréés pour l'identification des candidats

Passation de commande à l'AFPA et régulation des modalités de mise en œuvre de l'action.

AFPA SOP

Conception de l'action et de son déroulement.

Mobilisation interne des formateurs experts et des membres de jurys.

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LES PARTENAIRES

CENTRES AGRÉÉS

Accueil courant désormais des candidats ayant besoin de reprendre leur accompagnement.

RISQUES IDENTIFIÉS ET OBSTACLES FRANCHIS

Délais trop importants entre les dates des jurys (2005/2006) et celles des reprises de contact (2007)

Recueil des recommandations des jurys.

Mauvaise qualité de leurs contenus

A RETENIR POUR TRANSFÉRER

Incorporer l'accompagnement post validation dans l'offre de service VAE.

Intervenir dans des délais courts après les jurys

Professionaliser les jurys pour des recommandations intelligibles par les candidats et utiles aux acteurs.

CONTACTS

Christiane GANGNERON	DDTEFP 02/38/78/98/38
Géraldine LEQUIN	CROP AFPA
Françoise SALVAT	FAP